

Communiqué de presse

Le Cnous, le Crous de La Réunion et de Mayotte et la Banque des Territoires partenaires en faveur du logement social étudiant

Saint-Denis, le 2 juillet 2026

Dans le cadre de la feuille de route gouvernementale visant à construire 45 000 logements étudiants d'ici à 2027, la présidente du Cnous, Bénédicte Durand, le directeur général du Crous de La Réunion et de Mayotte, Pierre-Olivier Sempere et le directeur régional Océan Indien de la Banque des Territoires, Alexis Rouque, ont signé ce jour une convention visant à accélérer la construction de 500 logements étudiants dans les territoires ultramarins.

Cette collaboration s'inscrit dans le cadre du programme AGir pour le Logement Étudiant (AGiLE), initié et piloté par la Banque des Territoires, dont l'objectif est de créer 75 000 logements étudiants, neufs ou réhabilités, d'ici à 2030.

Un engagement fort pour les territoires ultramarins

La Réunion et Mayotte connaissent une croissance démographique étudiante sans précédent, avec une augmentation respective de 30 % et 200 % du nombre d'étudiants en dix ans. Face à cette pression, le besoin à court terme en logements est estimé à 900 logements à La Réunion et 200 logements à Mayotte. Pour y répondre, le Crous de La Réunion et de Mayotte porte deux projets structurants :

- la construction d'une résidence de 300 logements à Saint-Denis de La Réunion ;
- la réalisation de 200 logements à Mayotte, à proximité du campus de Dombeni.

Ces opérations, qui s'inscrivent dans une démarche de cohésion sociale, territoriale et écologique, seront menées en collaboration avec des opérateurs tiers, selon des montages juridiques et financiers adaptés aux spécificités locales.

Un soutien financier et technique de la Banque des Territoires

Pour accompagner ces projets, la Banque des Territoires réserve une enveloppe prévisionnelle de cofinancement de 320 000 euros pour financer les études nécessaires à leur réalisation. Ce soutien couvrira notamment :

- des études de programmation et de faisabilité pour les résidences de Saint-Denis et Dombeni ;
- une assistance à maîtrise d'ouvrage pour évaluer les montages juridiques et financiers les plus adaptés ;
- des diagnostics techniques et environnementaux pour intégrer les enjeux de transformation écologique.

Ces études seront cofinancées jusqu'à 80 % par la Banque des Territoires.

Une réponse coordonnée aux défis du logement étudiant

Cette convention s'inscrit dans une dynamique plus large, engagée depuis 2025 entre la Banque des Territoires et le Cnous, pour :

- accélérer la production de logements étudiants en articulation avec les politiques publiques ;
- renforcer la cohésion sociale en offrant des solutions d'hébergement accessibles ;
- intégrer les enjeux écologiques dans la conception des résidences (îlots de chaleur, densification, maîtrise d'usage).

Prochaines étapes

Les études préalables aux projets de Saint-Denis et Dombéni seront lancées dès 2026, avec pour objectif d'engager les opérations de construction avant 2030. Les modalités de portage (bailleurs sociaux, montages juridiques innovants) seront définies en fonction des résultats des études menées.

A propos de la Banque des Territoires et du programme AGiLE (AGir pour le Logement Etudiant)

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Le programme AGiLE, initié et déployé par la Banque des Territoires à travers son réseau de 37 implantations régionales, est un programme national ambitieux lancé en 2025 qui vise à accélérer la production, la réhabilitation et la transformation de résidences étudiantes en France. Son objectif est d'accompagner d'ici 2030 la production de 75 000 logements étudiants, dont 50 000 logements sociaux. La Banque des Territoires mobilise ainsi sur la période 3,5 Md€ de prêts sur Fonds d'épargne (Livret A, LDDS et LEP), 1,5 Md€ de fonds propres et 20 M€ en crédits d'ingénierie. Le programme AGiLE de la Banque des Territoires s'inscrit pleinement en cohérence avec le plan gouvernemental en faveur du logement étudiant annoncé en 2025.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Crous de La Réunion et de Mayotte

Le Crous de La Réunion et de Mayotte fait partie d'un réseau des œuvres composé de 26 Crous implantés partout en France.

Les Crous ont pour vocation de favoriser l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants de l'enseignement supérieur. Il accompagne près de 25 000 étudiants à La Réunion et 2 500 étudiants à Mayotte à travers une offre de services couvrant l'ensemble de la vie étudiante : attribution des bourses sur critères sociaux et des aides financières, accompagnement social, hébergement en résidence universitaire, restauration étudiante, ainsi que du soutien à la vie de campus. Le Crous favorise également l'accès à la culture, encourage l'engagement étudiant et accompagne les initiatives portées par les étudiants.

Au quotidien, le Crous de La Réunion et de Mayotte agit en faveur de l'égalité des chances, de l'inclusion et de la réussite de tous les étudiants, en développant des services accessibles, de proximité et adaptés aux besoins des territoires de l'océan Indien.

Contacts presse :

Banque des Territoires Océan Indien – Groupe Caisse des Dépôts

Dorothee LOGEAI : dorothee.logeais@caissedesdepots.fr – 06 92 39 34 85

Crous de La Réunion et de Mayotte

Anais Boutchama : anaïs.boutchama@crous-reunion.fr